

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 10 JUILLET 2019

PRÉSENTS : Tous les conseillers en exercice à l'exception de Geneviève COSTIOU, Florian SALAÛN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre TEFFO.

ORDRE DU JOUR :

1. SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE D'INFORMATIQUE – GROUPEMENT DE COMMANDES
2. SÉCURISATION DES ADRESSES
3. SUBVENTIONS 2019

1. SYNDICAT INTERCOMMUNAL MIXTE D'INFORMATIQUE – GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Syndicat intercommunal mixte d'informatique du Finistère (SIMIF) auquel adhère la commune envisage de créer un groupement de commandes permettant d'optimiser les achats de matériel informatique, les fournitures de logiciels et autres prestations associées.

Le SIMIF assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Par la suite, selon les besoins et les résultats des appels d'offres, la commune restera libre de souscrire ou pas au marché.

Le Conseil, considérant que ce groupement de commandes présente un réel intérêt,

- approuve la constitution d'un groupement de commandes tel que proposé par le SIMIF,

- accepte que le SIMIF soit désigné comme coordonnateur du groupement et, qu'à ce titre, il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants et soit chargé de signer puis notifier le ou les marchés. Chaque membre est chargé de l'exécution du marché sauf dans les cas où la charge de cette exécution est confiée au coordonnateur,

- autorise le Maire à signer la convention de groupement et ses éventuels avenants,

- autorise le coordonnateur à signer les marchés à intervenir.

2. SÉCURISATION DES ADRESSES

Un plan de numérotation des habitations avait été réalisé en 2009 au niveau du bourg, de la Route Neuve, de la Route de Gorreker et de la Route du Fiezen. Sur le reste de la commune, la localisation des habitations est parfois difficile et peut engendrer des problèmes au niveau de la distribution du courrier, des livraisons, des interventions de médecins ou de services de secours.

La Poste propose une prestation visant à fiabiliser et sécuriser les adresses sur l'ensemble de la commune, ceci pour un coût de 4 500 € HT.

Afin d'obtenir certaines précisions au niveau de ce plan de numérotation tel que proposé par la Poste, le Conseil décide de reporter sa décision.

3. SUBVENTIONS 2019

En complément aux subventions déjà accordées lors de la séance du 27 mars, le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

* ACTIONS SOCIALES

Association d'Aide à Domicile (ADMR – « De Pen Hir aux Monts d'Arrée »)	200 €
Secours Populaire (Comité de la Presqu'île de Crozon)	200 €
Secours Catholique	200 €
Les Restaurants du Cœur	156 €
Banque alimentaire du Finistère	43 €

* ENFANCE-JEUNESS

Multi Accueil « Les Poussins » - Crozon	Pas de demande en 2019
Club de gymnastique de Crozon	1 enfant x 20 € = 20 €

* SCOLAIRES ET ASSIMILES

• Subventions versées pour les élèves de Landévennec fréquentant les écoles maternelles ou primaires des communes voisines (année scolaire 2018 – 2019) :

- commune d'Argol	100 € x 11 élèves = 1 100 €
	50 € x 1 élève (1/2 année) = 50 €

- commune de Crozon (Tal ar Groas)	95 € x 8 élèves = 760 €
- école Ste Anne – Crozon (OGEC)	95 € x 1 élève = 95 €
- école Diwan – Crozon	95 € x 1 élève = 95 €
- commune de Telgruc-sur-mer	95 € x 3 élèves = 285 €

• Collège Alain (Foyer Socio-Educatif) – Crozon	25 € x 10 élèves = 250 €
Collège Sainte Jeanne d'Arc – Crozon	pas d'élève
Maison familiale rurale de Pleyben	25 € x 1 élève = 25 €
Chambre départementale de métiers et de l'artisanat (Centre de formation pour adultes)	60 € x 1 apprenti = 60 €

• Voyages scolaires

Une subvention de 25 euros par élève, versée directement aux familles concernées, sera accordée pour un voyage scolaire nécessitant un hébergement hors domicile (classe de découverte, séjour linguistique,...).

* AGRICULTURE

Syndicat d'Elevage Aulne-Porzay-Presqu'île	45 €
Comité de développement du Pays de Châteaulin	63 €
Service de Remplacement des Agriculteurs	45 €
Solidarité Paysans du Finistère	45 €

* ASSOCIATIONS DIVERSES

France Alzheimer	50 €
Association des Paralysés de France	55 €
Comité Régional de Lutte contre le Cancer (Rennes)	50 €
Association des Professions de Santé de la Presqu'île de Crozon	30 €
Association des Donneurs de Sang de la Presqu'île de Crozon	30 €
Association des Accidentés de la vie	30 €
Amis et Parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI)	30 €
Club Thérapeutique Steredenn ar Mor	30 €
Rêves de Clown (clowns en milieu hospitalier)	30 €

Vie Libre	30 €
Prévention Routière	30 €
Médaillés militaires (Section de la Presqu'île de Crozon)	30 €
Vélo Sport de la Presqu'île de Crozon	30 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer (Station de Camaret)	50 €
Musik an Arvorig	50 € x 2 personnes = 100 €